



Si vous n'arrivez pas à lire cette lettre, [cliquez ici](#)



## **Soldes d'été : démarrage le mercredi 15 juillet 2020 à 8 heures**

Les soldes d'été commencent exceptionnellement 3 semaines plus tard que les années précédentes, en raison de la pandémie du Covid-19 qui a paralysé la France pendant plusieurs semaines.

Cependant, les soldes ont déjà été précédés par de nombreuses opérations de promotion, telles que les "ventes privées", les "ventes privilégiés", "- 50 %". Alors, il est important de vérifier si vous faîtes réellement de bonnes affaires.

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate](#)[Les soldes : Vrai/Faux](#)[Promotions et soldes : une différence ?](#)[L'information sur les prix : généralités](#)[Soldes : ce qu'il faut savoir lors de vos achats !](#)

Institut National de la Consommation  
18, rue Tiphaine 75015 Paris

Vous recevez ce message car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désabonnement situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse [dpo@inc60.fr](mailto:dpo@inc60.fr). A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de message de notre part, [cliquez ici](#).

[Subscribe](#)

[Past Issues](#)

Si vous n'arrivez pas à lire cette lettre, [cliquez ici](#)

[Translate](#)